

Type de formation (DU ou DIU) : DIU

Intitulé de la formation : Médecine de la personne âgée

• **Objectifs :**

Le D.I.U. Médecine de la personne âgée apporte un enseignement actualisé sur les aspects médico-sociaux et de coordination pour un public exclusivement médical, un corpus de savoir théorique complété par de l'apprentissage par compétence et des séminaires en présentiel. Un accès, un savoir-faire aussi bien pour le diagnostic et la prise en charge, ainsi que la coordination des soins chez la personne âgée.

• **Durée : 1 an**

• **Nombre de places :**

Nombre minimum pour que la formation soit réalisée : 5

Nombre maximum d'inscrits : 30 candidats.

• **Droits à payer :**

Droits pédagogique : 1.457,00 €uros + Droits de scolarité : 243,00 €uros

• **Enseignant responsable:**

Pr MAHMOUDI Rachid

Service de Médecine Interne et Gériatrie aigüe

Hôpital Maison blanche- CHU Reims

45, rue Cognacq Jay

51092 Reims Cedex

Email : rmahmoudi@chu-reims.fr

Secrétariat :

Madame CHENU Marie

Tel 03 26 83 23 19

Email : marie.chenu@chu-reims.fr

• **Public concerné :**

Être titulaires d'un diplôme d'Etat de Docteur en Médecine et exercer la médecine de plein droit en France ou pour les praticiens à diplôme hors Union Européenne, être lauréat de l'épreuve de vérification des connaissances (EVC) dans le cadre de la procédure d'accès à l'exercice (PAE).

• **Cours et programme :**

La formation est constituée de 70h environ d'e-learning, de 35h d'apprentissage par compétence en présentiel et de 6 demi-journées de séminaire en présentiel (21h). Les 6 demi-journées en présentiel seront regroupées en 3 séminaires d'une journée répartie entre Reims, Nancy et Strasbourg. La participation est fortement recommandée au congrès local/régional de gériatrie (pour

Date de mise à jour : juillet 2021

Nom du responsable ayant rédigé la fiche : Pr MAHMOUDI Rachid

le Grand-Est : la société de gérontologie de l'Est) et aux journées annuelles de la société Française de gériatrie et gérontologie.

- **Mode d'évaluation :**

Validation de la partie théorique (e-learning)

Validation du module d'e-learning à condition d'atteindre les scores de 100% aux QRM évaluatifs et de 100% des feedbacks.

Les modalités de validation du e-learning, sont identiques au niveau national et sont votées annuellement en CNEG puis par les UFR.

Réussite à une épreuve écrite distanciel sur SIDES-NG sur 1h30 (coef de 3, note éliminatoire à 8/20).

Évaluation des pratiques professionnelles (EPP)

Présentation d'un récit de situation clinique complexe et authentique (RSCA)

Les RSCA viseront à évaluer principalement les compétences cliniques, d'acteur de santé publique, éthiques et déontologiques, de communication, de coopération/collaboration, scientifique et réflexive.

Note éliminatoire : 10/20, coefficient 1, durée 30 minutes (10 minutes présentation, 20 minutes discussion).

Condition d'assiduité (présentiel)

Sauf motif impérieux, l'assiduité est validée à condition d'avoir été présent aux 56h de formation en présentiel.

Redoublement

En cas d'échec à l'une ou l'autre des épreuves une deuxième session est organisée.

En cas de redoublement les candidats devront repasser l'ensemble des épreuves.